

L'Égypte : un cas particulier ?

- Forte concentration dans la Vallée et le Delta du Nil
- ressources limitées en terre et en eau (terres cultivables et source unique en eau)
- Pression forte sur les ressources (impératif d'augmenter la production agricole pour nourrir la population et exporter)



La stratégie de développement agricole

- - intensification (forte utilisation des intrants, irrigation pérenne, deux à trois récoltes par an)
- - augmentation de la surface cultivée par la mise en valeur des terres désertiques (les nouvelles terres)

Résultats de la stratégie de développement agricole

- -Niveau d'intensification élevé
- -Augmentation des terres agricoles d'environ 30% (de deux millions 500 000 ha à 3 millions 550 000 ha)
- Mais :
 - Très fort morcellement dans les anciennes terres de la Vallée et du Delta
 - Domination des micro exploitations (81% moins de 1ha)

Deux agricultures ?

- Dans les anciennes terres (70% des terres agricoles) :
 - Petites et Micro exploitations
 - Agriculture orientée vers les cultures traditionnelles (coton, canne à sucre, blé, mais...)
 - Système d'irrigation par submersion
- Dans les nouvelles terres (30% des terres agricoles) :
 - Les plus grandes exploitations
 - Agriculture orientée plus vers les cultures d'exportations et de spéculation comme les fruits et les légumes
 - Système d'irrigation par aspersion et goutte à goutte

Concentration des investissements publics et privés dans les nouvelles terres

- - l'investissement public par habitant :
 - Entre 1982 et 2002 , il était **9 fois** supérieur en zones urbaines
 - Entre 2002 et 2004 : **7 fois** supérieur
- - l'investissement privé :
 - Il se concentre dans les nouvelles terres : installation de grandes et très grandes exploitations agricoles (entrepreneurs urbains)

Les ressources

- Les **terres agricoles** : en 2004, **495 m²** par habitant et en 2017, **378m²** par habitant
- **L'eau** : en 1997, **1000m³** par an et par habitant (seuil de pauvreté en eau) pour 2017, entre **720** et **500 m³** (niveau élevé de rareté)

Un autre alternatif possible?

- - La mise en valeur des nouvelles terres indispensable pour:
 - Ralentir la diminution surface agricole /habitant
 - Maximiser l'utilisation des ressources en eau
 - Augmenter la production agricole et satisfaire les besoins
- Mais un rééquilibrage en faveur des anciennes terres en terme d'investissements publics est nécessaire pour :
 - - Résoudre les problèmes urgents d'infrastructure
 - -Rendre ces régions attractives pour les investissements privés

Le rural : espace et population

- principaux **problèmes environnementaux** :
 - La **pollution des eaux du Nil** (74% des usines qui jettent leurs déchets dans le Nil n'effectuent aucun traitement, pollution par les eaux de drainage chargées d'engrais et de pesticides, rejet de déchets solides, pratiques rurales)
 - **L'assainissement** : réseau de collecte et raccordement à ce réseau
 - L'eau : accès à une **eau de bonne qualité** (contamination/pollution chimique et organique) et problème d'approvisionnement malgré la disponibilité de la ressource (révolte des assoiffés durant l'été 2007 dans le Delta malgré une crue du Nil particulièrement abondante)
 - **La collecte et le traitement des déchets solides** (déchets ménagers et de production agricole), pollution et insalubrité

Le rural : espace et population

- -principaux **problèmes socio-économiques** :
 - **La pauvreté** : taille des exploitations, chômage
 - **Très faible attractivité** des territoires ruraux
 - **Les actifs agricoles** : représentent 58% de la population active dans les zones rurales. Mais : une grande majorité des illettrés (80%), la moitié des emplois salariés sont saisonniers, le tiers du travail agricole est non rémunéré, et pas de statut professionnel. Les femmes sont les principales concernées (83% des femmes rurales travaillent dans l'agriculture)..

Durabilité dans les nouvelles terres

- - techniques adaptées au contexte naturel (lutte contre la salinité, les maladies..etc.)
- - difficultés de créer des nouvelles sociétés locales (gouvernance, institutions adaptées)
- - des zones de production, pas de transformation (transport de la production, problèmes de stockages.. etc.)
- -manque de maillage urbain/ rural

Durabilité dans les anciennes terres

- - la pollution et la qualité de l'eau (santé publique)
- - le morcellement et la taille des exploitations (viabilité économique)
- - les infrastructures (amélioration des conditions de vie et attractivité des territoires pour installation d'autres activités)
- - la ressource humaine : une ressource humaine sans instruction, sans qualification et peu productive (faibles capacités)
 - **Obstacles à la mise en place de pratiques non polluantes respectueuses de l'environnement et de politiques de qualité ou de gestion du risque (exemple : la crise de la grippe aviaire)**

L'Égypte et la SMDD :

Trois domaines :

-l'irrigation : efforts de gestion pour réduire les gaspillages (récupération des eaux de drainage, entretien du réseau, association des irrigants..etc.)

-Le cadre législatif et institutionnel pour la qualité : création d'une organisation nationale, élaboration de référentiels..etc.

-La protection des écosystèmes fragiles ou remarquable, la biodiversité: zones protégées, réserves naturelles..etc., banque de gènes..

Créer les conditions de la mise en œuvre d'une SDD

- - les **conditions économiques** : (réduction de la pauvreté, amélioration de niveau de vie, satisfaction des besoins, réduction du chômage)
amélioration de la viabilité économique des exploitations, création des emplois non agricoles
- - les **conditions sociales** : donner aux individus les moyens d'être des vrais « acteurs » capables de négocier, de porter des actions.. etc.

Axes de travail : pour créer les conditions de la mise en œuvre d'une SDD

Pour augmenter l'attractivité des territoires ruraux, créer des emplois non agricoles :

- Efforts d'investissement public pour les infrastructures (réseau d'assainissement, collecte et traitement des déchets, services, routes..etc.)**
- Mise en place d'avantages fiscaux ou autres pour l'installation dans les territoires ruraux**

Axes de travail : pour créer les conditions de la mise en œuvre d'une SDD

Pour améliorer la viabilité des exploitations agricoles :

- cadre juridique et programme de regroupement foncier

- statut professionnel pour les actifs agricoles

Axes de travail : pour créer les conditions de mise en œuvre d'une SDD

Pour améliorer les capacités des acteurs :

- formation, réhabilitation du travail agricole, reconnaissance des droits et du travail des femmes

- dispositif de soutien social (micro-crédit social?)